

Procès verbal
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 JANVIER 2023

Salle polyvalente - 19 H

Convocation du 20 janvier 2023

PRESENTS : Roger COSTARD, Maire, Philippe HEURLIN, Valérie GAREL (arrivée à 19 h 16), Dominique LEFORESTIER, Adjoints, Tanguy ROQUIER, Sylvie GIRAUD, Jocelyne ROBILLARD, Antoine DIVARD (arrivée à 19 h 08), Anne-Sophie ROUXEL.

ABSENT:

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne-Sophie ROUXEL

Ouverture de la séance par le maire à 19 h 07

Proposition de convention de service entre Dinan Agglomération et Commune (2023-01-01)

Assainissement collectif 2023 :

Convention proposée identique à celle de l'an dernier : même tarif non revalorisé.

2 choix accord ou refus

Autre possibilité : revalorisation à demander. Courrier à adresser par le maire en 2022 : non fait.

Tanguy Roquier propose d'évaluer le temps passé par l'agent afin de savoir combien cela coûte à la commune réellement. Anne Sophie Rouxel propose de mettre en place une feuille de suivi du temps passé à la station d'épuration.

Antoine Divard propose d'élargir à l'ensemble des actions.

Forfait tonte : 1 350 € (soit 22 €/tonte) reversé par Dinan Agglomération.

Tout compris 125 heures reversées par Dinan Agglomération pour l'assainissement.

Demande de Tanguy Roquier → montant taux horaire de l'agent pour calculer le vrai coût.

Pour 2024 : Evaluer le temps passé afin d'avoir une évaluation du coût,

Pour 2023 : envoi d'un courrier du maire avec la convention signée.

Vote : adoption à l'unanimité.

Classement des archives communales : offre du CDG 22 (2023-01-02)

Le CDG 22 a remis un devis :

Coût chiffré : 110 heures (48 €/h) soit un total de 5280 € HT, matériel de classement non compris.

Documents restent en mairie, tri, classement dans des boîtes à archives.

Détail offre :

4.30 mètres linéaires salle étage, 10 mètres linéaires bureau du maire,

Possibilité de régler en plusieurs fois.

Pas de nécessité d'une personne experte,

Dominique Leforestier fait remarquer que la somme est considérable, ce qu'approuve le conseil.

La secrétaire de mairie a déjà rangé la comptabilité, le reste est à archiver.

Le conseil municipal propose de le faire lui-même ou à d'autres priorités.

Vote : refus de l'offre du CDG 22 à l'unanimité.

Projet d'installation d'un matériel de sono à la salle des fêtes (2023-01-03)

Cérémonies : pas de sono.

Devis Digital Sono (Dinan) : 677 € TTC

2 micros sans fil, pied enceinte, 1 enceinte mobile 350 W.

Discussion et proposition d'un adjoint : 4 enceintes et bluetooth.

Tanguy Roquier demande quel est le besoin ? 1 fois/an.

Pas de perte de location de la salle des fêtes du fait de l'absence.

Antoine Divard demande si le matériel sera prêté → non réservé pour la mairie.

Le conseil municipal propose la réalisation d'un autre devis et d'ajouter la remise d'une offre d'un vidéoprojecteur.

ASR

Examen devis colombarium (2023-01-04)

Rencontre de 2 sociétés :

- Entreprise Priol : n'a pas remis de devis,
- 1 devis déposé par la société Pasturel : les modèles proposés ne plaisent pas.

Demande autorisation à faire aux services des Bâtiments de France précise Tanguy Roquier. Anne-Sophie Rouxel informe que « Guenroc Eglise » avait aussi fait une proposition. Décision : on continue la recherche de devis.

Demandes de subventions (2023-01-05)

Le maire présente les demandes de subventions parvenues en mairie.

Après délibération, le conseil municipal valide les décisions ci-après :

- AAPMA Pêcheurs de la Haute Rance..... 35 € (avis unanime - nettoyage berges de la Rance)
- Bretagne Vivante..... 0
- Protection civile..... 0
- Rance football (Caulnes)..... 0
- Solidarité Paysan..... 0
- AFSEP..... 0
- Leucémie Espoir..... 0

Dépenses mandatées à l'article budgétaire 623 « fêtes et cérémonies » (liste) (2023-01-06)

Certaines dépenses peuvent être payées en « fêtes et cérémonies » article 623 mais elles doivent être listées :

Vœux du maire, cérémonies Armistices, comice agricole, Noël, réception personnalités, départ en retraite, colis Noël Agents

Vote : le conseil municipal, à l'unanimité, valide la liste présentée.

QUESTIONS DIVERSES :

Consultation choix maître d'œuvre église : 2 candidatures remises le 19/01/2023 12 H ;

Réunion de la commission « Eglise » à fixer pour examen des offres en vue d'une restitution au prochain conseil municipal.

Calendrier : travaux en commission le 08/02/2023, réunion de conseil municipal le 10/02/2023.

Diagnostics Eglise (mérule, plomb, amiante, termites) : le cabinet SOCOTEC a fait les relevés, résultats en attente.

Relevés Dendrotech (datation charpente) : réalisés, résultats dans 3 mois ;

Maçonnerie solin Eglise : intervention du maçon la semaine prochaine ;

Mission ADAC 22 « Aménagement Bourg » : réunion de restitution de l'étude faite par l'ADAC 22 le 08/02/2023 à 9 h 30 ;

Invitation des services départementaux (MM PETRA et AUBRY), des CPRB, des ABF22, du CAUE ; Envisagent d'être présents : R. COSTARD, Ph. HEURLIN, A. DIVARD, T. ROQUIER, D. LEFORESTIER. Matériel vidéoprojecteur emprunté à Dinan Agglomération (récupéré en mairie de Caulnes) ;

Eclairage public lotissement (travaux SDE 22) : matériel arrivé (lampes, ...) mais il manque les adaptateurs ;

Panneau Pocket : proposition de D. Leforestier de faire un récapitulatif en début de mois ce qui se passera sur la commune ;

Expo Tom Togo : peu de personnes le samedi, dimanche AM : artiste content.

Gazette : prochaine parution au format A4 recto/verso quand elle sera complète,

Journée bénévoles le 18/03/2023 : travaux de réparation sur le sentier ;

Gazette Planning :

A. Divard demande si pour les conseillers municipaux il y a quelque chose à faire :

Théâtre le 11/02/2023 gratuit 20 H groupe « Contilène » de Dinan, flyers et affiches (répartition pour distribution), préparation de la salle l'après-midi ;

Proposition V. GAREL : estimation du temps de travail des 2 agents communaux afin de préciser le crédit budgétaire concerné dans le cadre du budget global de la commune - proposition de RV entre agents/maire et 1 adjoint ;

Diagnostic eaux pluviales : intervention de l'entreprise du 02 au 08 février 2023 ;

Demande « Guenroc Eglise » : travail commun entre le conseil et l'association pour la réponse à un courrier de la DRAC. Il n'y a pas de courrier que le maire aurait reçu → aux dernières informations, Monsieur RAULET (DRAC) a indiqué qu'en l'état actuel le dossier était complet pour lui, il nous recontacte quand la date de la réunion plénière est fixée ;

Bâtiment école et appartement au-dessus :

Lundi 30/01 venue d'un plombier (Landujan) pour la chaudière (devis),

Isolation des combles : 1 devis de fourniture de laine de verre remis par Point P soit 1 461.60 € HT ;

Sauvegarde mairie : stand by

Registres d'état civil (renovation pièces de titres) : les ouvrages pris en charge par le relieur ont été récupérés en fin d'année, 1 exemplaire est montré aux membres du conseil ;

Remplacement de J. Ménard : 4 candidates reçues en mairie de Guitté le 16/01//2023, l'une d'entre elles Mme Stéphanie VICIOT a été retenue, tuilage au mois de juin 2023 ;

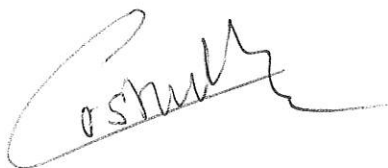
Pont de Beaumont : pas de retour de Dinan Agglomération,

Enquête nationale restituée par le « Programme National Ponts » : défauts constatés, préconisations faites.

Le maire prévoit la rédaction d'un courrier commun avec la commune de Guitté pour envoi à Dinan Agglomération en LR avec AR.

Clôture de la séance à 21 h 20

Le Maire,



la Secrétaire de séance,

Anne Sophie ROUXEL

